



Forest Stewardship Council®  
FSC® France

## Procès-verbal

Assemblée Générale Ordinaire et Assemblée Générale extraordinaire  
du 22 juin 2022 – FSC France



CF HR



## Présences et pouvoirs :

- 28 membres de la Chambre économique présents ou représentés
- 4 membres de la Chambre environnementale présents ou représentés
- 5 membre de la Chambre sociale présents ou représentés

37 membres votants. A cette date, l'association compte 65 membres. Le quorum fixé par les statuts (50%) est donc atteint et chaque chambre est représentée. Les délibérations de l'Assemblée Générale sont donc valables. La séance est ouverte à 14h15 par la Présidente, Carole Fonta.

## Ordre du Jour de l'Assemblée Générale

La Présidente Carole Fonta présente l'ordre du jour puis délègue la présentation à Aurélien Sautière et l'équipe exécutive<sup>1</sup>.

- Accueil et comptage du quorum.
- Renouvellement du Conseil d'Administration de FSC France.
- Bilan des activités 2021 et actions 2022.
- Bilan comptable, rapport du commissaire aux comptes et budget prévisionnel 2022.
- Assemblée générale extraordinaire : révision des statuts de FSC France.

### Renouvellement du Conseil d'administration de FSC France

#### ○ Présentation de la procédure d'élection des membres du Conseil d'administration :

Aurélien Sautière présente le fonctionnement de l'élection des administrateurs de FSC France. Il indique que le Conseil d'administration est composé de 15 membres maximum avec au moins un membre par chambre. Les administrateurs sont élus pour un mandat de 3 ans par un vote à la majorité simple toute chambre confondue.

#### ○ Présentation des candidats au Conseil d'administration :

Après avoir envoyé un e-mail à l'ensemble de ses adhérents, FSC France a recueilli les candidatures suivantes :

- Maud Lelièvre, association Les Eco-maires
- Thomas Pétreault, Fibre excellence

Il est de plus à noter que Julie Marsaud représente à présent le WWF France en remplacement de Daniel Vallauri et Aude Sartre représente le Comité 21 en remplacement de Sarah Schönfeld. Enfin, Michel Rougeron a souhaité démissionner de son mandat d'administrateur et en a informé la Présidente avant l'Assemblée générale.

Tous les candidats ont pris la parole pour présenter leur candidature à l'ensemble des membres présents.

#### PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve l'élection de Maud Lelièvre pour Les Eco Maires et de Thomas Pétreault pour Fibre Excellence au Conseil d'administration de l'association.

**Maud Lelièvre**

**Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 37**

**Thomas Pétreault**

**Contre = 3 / Abstention = 1 / Pour = 33**

**La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

<sup>1</sup> Voir Présentation en annexe.



o **Composition du Conseil d'administration de FSC France :**

Chambre environnementale	Chambre sociale	Chambre économique
Julie Marsaud (WWF France)	Yannick Baraban (SNUPFEN)	Anne Cabrit (AEV)
Henri Robert (Green Cross France)	Valéria Rodriguez (Max Havelaar France)	Arnaud Hétoit (Le Commerce du Bois)
Aude Sartre (Comité 21)	Maud Lelièvre (Les Eco Maires)	Vincent Perrotin (Française des Jeux)
Alain Persuy (FNE)		Emmanuel Ripout (Sylvamo)
		Carole Fonta (ACN)
		Delphine Jeux (Saint-Gobain Bâtiment Distribution France)
		Thomas Pétreault (Fibre Excellence)

**Bilan des activités 2021 et actions 2022**

Aurélien Sautière dresse un bilan des actions menées par l'association en 2021 ainsi que des activités engagées et prévues dans le courant de l'année 2022.

Il présente tout d'abord les actions de FSC international et les travaux menés par FSC France en lien avec l'international. Il présente également la stratégie 2021-2026 de FSC France validée en début d'année 2021.

Guillaume Dahringer, Directeur technique, détaille ensuite l'axe stratégique « Développer la certification FSC des forêts françaises et des filières ». Il présente le travail important réalisé par FSC France pour réviser le référentiel de gestion forestière adaptée à la France métropolitaine et dresse un premier bilan de l'état des consensus et dissensus sur ce sujet. Il présente également le travail en cours de mise en place d'un référentiel adapté à la Guyane française et indique que le référentiel adapté aux îles Loyautés de Nouvelle-Calédonie a été validé pour une certification envisagée dans le courant de l'année 2022.

Il fait ensuite état de la forte croissance du nombre de forêts certifiées FSC ainsi que du nombre d'entreprises certifiées sur la chaîne de traçabilité (industriels, négociants et imprimeurs) en France. Il présente les actions menées par FSC France pour augmenter les surfaces et le nombre d'entreprises certifiées :

- Finalisation de la boîte à outils sur les HVC (Hautes valeurs de Conservation).
- Développement des Services écosystémiques avec le développement des partenariats entre plusieurs financeurs et forestiers.
- Finalisation du travail sur les petites forêts.
- Travail avec les organismes certificateurs pour augmenter le nombre d'auditeurs en France (forêt et chaîne de contrôle).



- Renforcement des relations avec les gestionnaires forestiers et meilleure valorisation de leur certification.
- Développement d'outils pédagogiques pour mieux expliquer la certification de traçabilité (chaîne de contrôle – CoC).
- Développement des relations avec les industriels avec le recrutement d'un chargé de mission et la poursuite du groupe de travail dédié.
- Participation à des forums (Carrefour du bois et forum bois construction en 2022) pour échanger avec les acteurs de la filière et faire connaître FSC.

En 2022 et les années suivantes, une attention particulière sera accordée au développement de la certification FSC dans le secteur de la construction :

- Structuration d'une stratégie construction en lien avec le CNDB (Conseil National de la Construction Bois).
- Participation au PNCB (Prix National de la Construction Bois) avec l'interprofession Fibois.
- Valorisation de la certification FSC pour les JO et dans les régions avec les fibois régionaux.

Maya Bentz présente l'axe stratégique « Développer la consommation responsable de produits forestiers » et les actions menées pour mieux intégrer FSC dans les politiques RSE des entreprises.

Elle fait état des fortes demandes des entreprises pour la certification FSC qui nécessitent une réponse de FSC France ainsi que des actions mises en place dans les différentes chaînes de valeur pour développer la certification. Elle fait également part de la forte hausse du nombre de licences promotionnelles signées avec les marques et distributeurs en France ainsi que de plusieurs publicités réalisées par certaines entreprises pour valoriser leurs produits FSC.

Elle présente les actions visant à favoriser la compréhension du label FSC :

- Intégration de FSC dans les politiques d'achat et les engagements RSE des entreprises.
- Développement du secteur mode avec l'appui financier de FSC International.
- Promotion des services écosystémiques auprès des marques.
- Recrutement d'un chargé de mission offre technique responsable pour faire face aux nombreuses demandes de distributeurs ou de leurs fournisseurs (500 cas traités en 2021).
- Développement de la certification dans le secteur du meuble dans le cadre d'un projet porté par FSC Italie et financé par FSC international.
- Valorisation des chaînes de valeur françaises et le FSC « Made in France ».
- Participation à un projet « Marques et distributeurs » avec FSC UK et FSC Allemagne financé par FSC international.
- Appui à la communication sur FSC des entreprises.
- Contrôle de l'usage de la marque sur les catalogues et sur internet.
- Fort effort de communication via nos réseaux sociaux et grâce à une refonte du site Internet de l'association.

Aurélien Sautière présente enfin le troisième axe de travail de la stratégie de FSC France : « Renforcer notre écosystème d'acteurs ». Il fait état d'une augmentation du nombre d'adhérents de FSC France en présentant les organisations arrivées et les départs.

Il présente les différentes actions pour accompagner la croissance de l'association (finalisation de la stratégie 2021-2026, modification des statuts, modifications tarifaires). Il fait part des actions entreprises pour participer aux travaux de la filière française et dialoguer avec les organisations environnementales et sociales de notre pays. Il présente enfin les actions entreprises pour augmenter la reconnaissance de FSC auprès des acteurs publics (travail sur la déforestation importée, travail sur les achats publics, participation à des événements sur le bois tropical).

## **Bilan comptable, rapport du commissaire aux comptes et budget prévisionnel 2022.**

Le rapport de gestion a été distribué à l'ensemble des membres.

Le Trésorier, Henri Robert, présente les comptes et des budgets. Ce dernier présente le bilan 2021 ainsi que compte de résultat qui montre un excédent de 29 141€.

Puis le commissaire aux compte présente son rapport et son rapport spécial.

Ces éléments n'apportant pas de question particulières, il est demandé aux adhérents de passer au vote des résolutions.



#### DEUXIEME RÉSOLUTION

Après lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes, l'Assemblée générale approuve les conventions réglementées.

**Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 37**

**La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### TROISIEME RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion et le rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels, l'Assemblée générale approuve les comptes annuels 2021 de FSC France.

**Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 37**

**La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale affecte le résultat de l'exercice de 29 141 € au compte « report à nouveau » à hauteur de 29.141€. Après cette affectation, le compte « Report à nouveau » s'élèvera à 274 168 €, et le poste « Réserve libre » à 54.000€.

**Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 37**

**La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Les réserves de l'association (report à nouveau + réserves libres) passeront donc de 299.027€ à 328.168€.

Henri Robert présente également le budget prévisionnel 2022 faisant état d'un résultat prévisionnel de 10.742€.

#### CINQUIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve le budget prévisionnel 2022 présenté.

**Contre = 0 / Abstention = 0 / Pour = 37**

**La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**



### Assemblée générale extraordinaire pour la révision des statuts

Les propositions de modification des statuts ont été envoyées à l'ensemble des membres. Aurélien Sautière présente la méthode de révision, ses enjeux et les points clefs :

- Suppression de la « chambre consultative » et de la notion de « membre observateur ».
- Meilleure définition de la répartition par chambre des adhérents.
- Précisions des procédures pour l'exclusion des membres.
- Limite de cinq représentants par membre en AG contre aucune limite auparavant.

#### SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la modification des statuts telle que présentée.

**Contre = 0 / Abstention = 1 / Pour = 36**

**La résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Carole Fonta conclut l'assemblée générale à 17h.

Fait à Paris, le 14 septembre 2022

La Présidente  
Carole Fonta

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Carole Fonta', is written over a horizontal line.

Le Secrétaire général  
Henri Robert

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Henri Robert', is written over a horizontal line.  
Henri ROBERT